

Pour un plan d'urgence pour l'éducation en septembre : les élèves ne doivent pas faire les frais de la crise sanitaire !

Le président Macron a annoncé en catastrophe le 15 juin le retour en classe de l'ensemble des élèves du primaire et collège. **Pour SUD éducation, la priorité doit être de préparer au mieux la rentrée de septembre.** SUD éducation revendique un plan d'urgence de moyens pour l'éducation, à même de garantir les meilleures conditions de travail possibles pour les personnels, dans des conditions sanitaires acceptables. Il doit notamment comprendre des recrutements massifs de person-

nels, la titularisation de l'ensemble des non-titulaires sans conditions de concours ni de nationalité et un plan d'investissement massif dans la construction et la rénovation du bâti scolaire permettant d'accueillir les élèves avec davantage d'espaces. Il s'agit également dans ce cadre et dès à présent de réfléchir aux modalités pédagogiques adaptées à cette période de réouverture en septembre, en tenant compte des inégalités qui se sont accrues.

Ce plan d'urgence comprend :

- un volet social**
- un volet pédagogique**
- un volet éducation prioritaire**
- un volet enseignement adapté**
- un volet postes**
- un volet sanitaire**



Volet social

La crise sanitaire a représenté une catastrophe sociale pour de très larges pans de la population, y compris bien sûr une part importante des élèves et des parents. L'Éducation nationale a une part de responsabilité dans cet état de fait, notamment en n'ayant pas compensé automatiquement l'absence de demi-pension par une attribution de fond social exceptionnel aux familles. Au vu de la situation, SUD éducation revendique que dès septembre :

⇒ soient compensés dans leur entièreté la baisse des **fonds sociaux** qui est intervenue au cours des années précédentes

⇒ soient augmentées les **aides à la demi-pension et les bourses**

⇒ soit anticipé, en cas de nouvelle crise sanitaire, le versement d'une attribution exceptionnelle aux familles pour compenser une nouvelle fermeture des services de demi-pension

⇒ L'**attribution ou le prêt de matériel informatique** à chaque famille dans le besoin

**Pour un plan d'urgence pour
l'éducation en septembre !**

Volet pédagogique

La crise sanitaire a accru les inégalités scolaires. Durant le confinement, certain-es élèves ont pu bénéficier des conditions permettant de poursuivre en partie les apprentissages, les autres non. Le retour en classe de l'ensemble des élèves devra avoir pour objectif principal de compenser ces écarts. Pour cela, SUD éducation revendique plusieurs mesures immédiates :

⇒ **la limitation des effectifs** pour favoriser la différenciation, le travail coopératif entre élèves pour niveler les écarts de niveaux et permettre une reprise de contact avec l'école qui se fasse dans la sérénité. À titre de repère, la revendication générale de SUD éducation est de 20 élèves maximum en école élémentaire et en collège, et de 25 en lycée, mais les circonstances exceptionnelles impliquent de descendre encore en-deçà.

⇒ **l'aménagement des programmes**, pour que le premier trimestre de classe ne fasse l'objet d'aucune pression, pour les enseignant-e-s comme pour les élèves, en terme d'acquisition de nouvelles connaissances

⇒ **La liberté pédagogique** et de support notamment en CP dans le cadre de l'apprentissage de la lecture

⇒ **une formation initiale et continue** qui tienne compte de ces problématiques et de ces enjeux, qui vont nécessairement impliquer des pratiques pédagogiques particulières

⇒ un retour des **PDMQDC**, y compris dans les classes à 12, et un rétablissement des **RASED** dans leur totalité.

⇒ **l'abandon de Parcoursup et de la sélection à l'entrée à l'université**, qui cette année plus encore qu'à d'autres moments va fonctionner comme une machine de tri social, le ministère ayant maintenu coûte que coûte les délais

**Pour un plan d'urgence pour
l'éducation en septembre !**

Volet Éducation prioritaire

Les conséquences négatives de la crise sanitaire ont été plus élevées dans les quartiers populaires qu'ailleurs, sur le plan économique et social, comme sur le plan pédagogique. Cette situation justifie un plan exceptionnel pour les écoles et établissements des quartiers populaires. SUD éducation porte à ce titre des revendications pour l'éducation prioritaire depuis longtemps : elles doivent être immédiatement mises en oeuvre pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire.

⇒ **Une baisse des effectifs par classe.** À titre de repère, la revendication générale de SUD éducation est de 16 élèves maximum en éducation prioritaire, tout en maintenant les CP et CE1 à 12 maximum.

⇒ **Une vie scolaire renforcée pour les élèves** : 1 CPE pour 120 élèves dans les collèges ordinaires et 1 pour 100 en éducation prioritaire et 1 personnel de vie scolaire pour 50 élèves en collège ordinaire et 2 pour 50 en éducation prioritaire.

⇒ **Des dispositifs d'aide et de prévention complets** : 1 RASED complet par groupe scolaire et 1 enseignant-e supplémentaire pour cinq classes (pour le 1er degré) et un recrutement massif de personnels médico-sociaux (assistance sociale, infirmerie, psychologue)

⇒ **L'extension de la prime REP-REP+** à tous les personnels, et la baisse du temps de travail devant élèves pour favoriser la concertation, qui va s'avérer indispensable au vu des enjeux de la rentrée

**Pour un plan d'urgence pour
l'éducation en septembre !**



Volet enseignement adapté

La crise sanitaire a fragilisé encore davantage les élèves les plus fragiles, à commencer par les élèves en situation de handicap. L'éloignement de l'école pendant une longue période va poser un certain nombre de difficultés spécifiques au moment du retour à l'école, et les conditions actuelles de l'inclusion ou de la prise en charge du handicap ne permettent pas de le faire de manière satisfaisante. La crise sanitaire a en outre accentué les injonctions contradictoires endurées par les personnels de l'Education nationale en poste dans ces établissements médicaux sociaux considérés comme prioritaires et donc ouverts pendant le confinement. Les collègues AESH sur des postes d'ULIS, n'ont pas été respecté-e-s par les chef-fe-s d'établissement qui ont profité de leur statut précaire pour palier aux besoins, notamment administratifs dans les collèges. SUD éducation porte à ce titre des revendications pour l'ASH depuis longtemps : elles doivent être immédiatement mises en oeuvre pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire.

⇒ **des moyens supplémentaires** dans les établissements scolaires ordinaires pour permettre une réelle inclusion de ces élèves également accueillis dans des CMS.

⇒ **Une baisse des effectifs par classe.** À titre de repère, la revendication générale de SUD éducation pour la SEGPA est de 12 élèves maximum

⇒ **Des dispositifs d'aide et de prévention complets** : 1 RASED complet par groupe scolaire et 1 enseignant-e supplémentaire pour cinq classes (pour le 1er degré) et un recrutement massif de personnels médico-sociaux (assistance sociale, infirmerie, psychologue)

⇒ **L'extension de la prime "spécialisée"** à tous et toutes les AESH

⇒ **une formation en accord** avec les besoins rencontrés par les collègues en poste dans l'ASH.

Pour un plan d'urgence pour l'éducation en septembre !

Volet postes

Les enjeux liés à la rentrée de septembre, que ce soit sur le plan des précautions sanitaires ou sur le plan pédagogique, vont nécessiter des créations de postes supplémentaires. Pour SUD éducation, il y a **plusieurs leviers pour créer dans l'urgence les postes nécessaires** :

⇒ **la titularisation de l'ensemble des enseignant-e-s non titulaires**, sans condition de concours ni de nationalité : les collègues en question sont déjà souvent en poste depuis longtemps, et ont déjà été employé-e-s devant élèves, il n'y a aucune raison pour qu'ils et elles ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire

⇒ **l'admission de l'ensemble des admissibles**, aux concours internes comme externes : les recalé-e-s des oraux des concours constituent un nombre très important de potentiel-le-s futur-e-s collègues ; au vu de l'urgence de la situation, il est souhaitable qu'ils et elles soient stagiarisé-e-s dans leur totalité

⇒ **l'organisation de concours exceptionnels** : il est arrivé, encore récemment, que des concours supplémentaires soient organisés en fonction des besoins pour le recrutement des professeur-e-s des écoles ; ce dispositif pourrait être généralisé, en fonction des besoins locaux, dans les départements

⇒ **L'embauche de personnels aidant à la direction** pour le primaire, avec un réel statut

⇒ **L'embauche et la titularisation massive d'AESH**

⇒ **le rétablissement des moyens en remplacement** dans le 1er et le 2nd degré

Pour un plan d'urgence pour l'éducation en septembre !

Volet sanitaire

Si les indicateurs concernant la propagation du Covid-19 semblent rassurants, la possibilité d'une deuxième vague ou d'une autre crise sanitaire n'est pas à exclure. Pour SUD éducation, il s'agit de ne pas reproduire les mêmes erreurs, et d'anticiper au maximum cette situation. Pour cela, il faut impérativement parer aux nécessités en cas de nouvelles crises sanitaires : donner le temps aux équipes pour organiser des modifications dans l'accueil des élèves ou leur suivi à distance ; ceci sans qu'aucune pression hiérarchique ne soit exercée

⇒ **anticiper des réductions d'effectifs** en augmentant le nombre de postes

⇒ **agrandir les locaux** avec des constructions d'extensions, de nouvelles écoles et de nouveaux établissements, ce qui est en enjeu pour la salubrité de manière générale

⇒ **augmenter massivement l'acquisition de masques** pour l'Éducation nationale, pour que les masques puissent être donnés gratuitement aux personnels et aux élèves en quantité suffisante

⇒ **Installer des points d'eau et du savon** en quantité suffisante

Pour un plan d'urgence pour
l'éducation en septembre !